



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 20/04/2021

### Coronavirus Covid-19 à La Réunion Stabilisation des indicateurs

**Les chiffres des 7 derniers jours montrent une stabilisation du nombre de cas. Le taux d'incidence hebdomadaire reste au-dessus du seuil de 100/100 000 habitants et la proportion de variantes Covid-19 est stable.**

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce mardi 20 avril 2021 les décès de 6 patients intervenus au cours des 7 derniers jours. Ces patients étaient âgés de plus de 50 ans. Un d'entre eux était hospitalisé à La Réunion au titre des évacuations sanitaires.

Du 10 avril au 16 avril, **918 cas ont été recensés contre 917 la semaine précédente**. Le taux d'incidence hebdomadaire reste donc stable à **107,5/100 000** habitants, contre 107/100 000 la semaine dernière.

Parmi les 918 cas :

- 896 cas sont classés autochtones ;
- 18 cas sont classés importés ;
- 3 cas sont classés importés suite à une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale ;
- 1 cas est classé autochtone secondaire.

Du 10 avril au 16 avril, 1 303 tests ont été criblés pour identifier une souche de variante. Sur ces 1 303 tests, on comptabilise 961 cas de variantes Covid-19 (883 sud-africains ou brésiliens et 78 britanniques), soit une proportion de **74%** contre 72,7% la semaine dernière.

Compte tenu des **17 653 guérisons** et des 141 décès depuis le début de la crise sanitaire, **1 549 cas sont encore actifs** à ce jour.

**19 343 cas ont été investigués** à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 91 % sont des cas autochtones.

Au 20 avril 2021, **28 clusters sont actifs** et 196 clôturés.

Parmi les clusters actifs, on note :

- 7 clusters de "criticité élevé" se situant au Port (1), à Saint-Denis (4) et à Saint-Pierre(2).
- 11 clusters de "criticité modéré" se situant à la Possession (1), Le Port(1), Saint-Benoît(1), Saint-Denis (2), Sainte-Marie (1), Saint-Paul (2) et Saint-Pierre (3).

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974

Concernant les autres indicateurs, il est à noter :

- un taux d'incidence stable chez les 0-14 ans (90,4/100 000), les 15-24 ans (14,9/100 000), les 35-44 ans (123,8/100 000) et les 45-64 ans (98,1/100 000),
- un taux d'incidence en baisse de 18,5% chez les plus de 25-34 ans (128,4/100 000),
- un taux d'incidence en hausse de **21,8%** chez les 65 ans et plus (82,1/100 000) et de **10,4%** chez les 75 ans et plus (74/100 000),
- un taux de positivité des tests en baisse à **3,7 %**, qui **repassse en-dessous du seuil de vigilance (5%)**,
- un nombre de dépistage qui augmente (+ **9,9%**) par rapport à la semaine dernière,
- un R effectif à 0,97%, qui repasse en dessous de 1.

Au 20 avril, **36 lits de réanimation** étaient occupés par des patients positifs à la Covid-19 sur les 121 lits de réanimation comptabilisés sur le territoire réunionnais.

Bien que les indicateurs montrent une relative stabilisation sur la semaine écoulée, l'épidémie de Covid-19 reste active sur le territoire. La situation est susceptible d'évoluer rapidement. Le niveau de vigilance individuel et collectif doit donc être maintenu : respect des gestes barrières, limitation des contacts sociaux et respect du couvre-feu.

## **Elargissement de la vaccination aux professionnels de l'éducation nationale, de l'enfance, de la petite enfance et les forces de l'ordre de plus de 55 ans**

### **Publics concernés**

Les publics éligibles sont les suivants :

- les professeurs des écoles, collèges et lycées ;
- les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) ;
- les Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) ;
- les professionnels de la petite enfance, dont les assistants maternels ;
- les personnels techniques des collectivités intervenant dans les établissements scolaires ;
- les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- les professionnels de la protection de l'enfance ;
- les policiers nationaux ;
- les gendarmes ;
- les douaniers ;
- les policiers municipaux ;
- le personnel de l'administration pénitentiaire (surveillants, agents du SPIP, agents administratifs et techniques évoluant dans la détention).

### **Modalités de vaccination**

Les professionnels concernés peuvent prendre rendez-vous par téléphone au 02 62 72 04 04 (de 8h à 17h) et se faire vacciner au centre de l'aéroport de Pierrefonds, sur les créneaux de vaccination réservés.

Pour les professionnels ne pouvant se déplacer sur le site de Pierrefonds, la plateforme téléphonique pourra proposer des rendez-vous dans les 8 autres centres de vaccination, avec un délai d'attente un peu plus long.

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974

Le jour de la vaccination, les personnes concernées devront se présenter munies :

- de leur carte professionnelle ou à défaut d'une attestation de leur employeur ou de leur fiche de paie
- une pièce d'identité
- la carte vitale

Retrouvez la liste de tous les publics concernés par la vaccination sur le site de l'ARS :

<https://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner>



• Le vaccin permet de prévenir, lors d'une contamination, le développement d'une forme grave de la maladie, et donc de **protéger les personnes les plus à risque d'avoir des complications et d'être hospitalisées.**

• **La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres.** Couplé avec les mesures barrières, il contribue à maîtriser l'impact de l'épidémie de la Covid-19. L'ARS encourage les personnes concernées à prendre rendez-vous pour se faire vacciner.

Qui est concerné ? où et comment se faire vacciner à La Réunion ?

Retrouvez toute l'information [sur le site internet de l'ARS](#)

Ensemb nous larg pas !      

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974

## POINT DE SITUATION (du 10 au 16 avril 2021)

**NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS  
SUR LA PÉRIODE + 918**

**NOMBRE DE CAS ACTIFS  
1549**

VARIATION	CAS IMPORTÉS	EVASAN	CAS AUTOCHTONES	CAS AUTOCHTONES SECONDAIRES
	+18	+3	+896	+1
NOMBRE DE CLUSTERS ACTIFS <small>Foyers d'épidémie</small>	28	PRISE EN CHARGE DES PATIENTS	HOSPITALISATIONS EN UNITE COVID 56	HOSPITALISATIONS EN RÉANIMATION 36

Depuis le 11 mars | Total des cas **19 343**

CAS CONFIRMÉS <small>Depuis le 11 mars</small>	CAS IMPORTÉS	EVASAN	CAS AUTOCHTONES	CAS AUTOCHTONES SECONDAIRES
	1 356	188	17 660	140
DÉCÈS <small>liés directement à la Covid-19</small>		141	PERSONNES GUÉRIES 17 653	
Dont Evasan		30		

### Suivi des indicateurs

**107,5**  
Taux d'incidence

Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus. Autrement dit, il s'agit du nombre de personnes qui peuvent potentiellement être contaminées par un individu infecté par la Covid 19. Cet indicateur est surveillé tout particulièrement depuis l'apparition de variants plus contagieux.

Taux de positivité  
**3,7%**

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion. L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

R effectif  
**0,97**

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période. Ainsi les personnes effectuant plusieurs tests sur une même période ne sont pas comptées plusieurs fois.

Vaccination | Nb de personnes vaccinées : 55 749 (1er injection)



Personnes âgées de +70 ans vivant à domicile ou en institution

21 705

Professionnels de santé

12 576

Personnes hautement vulnérables

21 468

0 800 130 000  
(appel gratuit)



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS